



IDEMIA VITRÉ

N.A.O. 2023 : BILAN MITIGÉ

Malgré des profits records pour IDEMIA et une inflation exceptionnellement élevée pour l'ensemble des salariés, la **Direction** n'a pas souhaité donner un budget à la hauteur des efforts des salariés et des perspectives du groupe.

Pour la 2^{ème} année consécutive, le budget global d'augmentation de la masse salariale proposé (4,30 %) reste en dessous de l'inflation (5,94 % pour 2022).

IDEMIA réalise une fois de plus des économies sur vos **augmentations** !

POUR LE SITE DE VITRÉ : LA MOBILISATION PAYE

Cette année, la **CFDT** a obtenu :

- Un plancher à 2 100 € (161,53 €/mois) pour la quasi-totalité des salariés, *La CFDT a revendiqué 2 600 € (200 €/mois). FO a demandé 1 560 € (120 €/mois).*
- Un budget d'A.G. à 5,80 % et d'A.I. à 0,50 % pour ≈ 350 salariés,
- Un budget d'A.I. à 4,30 % pour ≈ 75 cadres.
- La majoration de nuit de 22 % à 25 % (*enfin ...*),
- Un Salaire Minimum IDEMIA qui suit l'évolution du SMIC (+ 6,62 %), *La CFDT réclame que cette variation s'applique automatiquement pour le futur.*
- Le doublement de la prime transport (200 € => 400 €),
- + 100 € sur la prime mobilité durable (250 € => 350 €),
- La révision de la prime d'équipe (3,30 €/j), la prime panier (7,10 €/j), le ticket restaurant (11 €/j), le forfait télétravail (15 €/mois),
- Une clause de revoyure en septembre si l'inflation est > à 4,5 %.

Dès la 1^{ère} réunion la CFDT a revendiqué la clause ouvrant une négociation complémentaire

La nouvelle Direction a annoncé unilatéralement les mesures NAO qui s'appliqueront. Ses propositions ne récompensent pas les efforts de l'ensemble des salariés d'IDEMIA France qui participent pourtant à la richesse du groupe IDEMIA, suite à plusieurs années d'austérité salariale.

ENSEMBLE, POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES SALARIÉS

Pour toute question, contactez vos élus **CFDT**